

**Conseil Municipal du 26 octobre 2023**

*L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.*

**Conseillers en exercice : 29**

**Présents : 22**

**Votants : 24**

**Présents :** Bernadette Chamoussin - Azélie Chenu - Hervé Chenu – Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Marie Martinod - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Laetitia Rigonnet - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Xavier Urbain - Amélie Viallet

**Excusés :** Georges Bouty (pouvoir à André Pellicier) - Sylviane Duchosal (pouvoir à Amélie Viallet)

**Absents :** Franck Chenal - Marie Latapie - Charley Mingeon - Marie-Pierre Rebrassé - Pascal Valentin

**Secrétaire de séance :** Anthony Destaing

**Date de convocation :** 20 octobre 2023

**Date de publication :** 07 novembre 2023

**Délibération n°2023-113 – Subvention exceptionnelle à l'ASC Macot la Plagne dans le cadre d'interventions dans les écoles de la commune**

Madame le Maire informe que l'Association Sportive Cycliste Macot la Plagne a animé en juin 2023 des interventions dans les écoles de la Commune, dans le cadre de la politique locale de développement des mobilités douces sur le territoire et de prendre en compte les enjeux du développement durable,

Ce projet « petit cycliste à l'école » consistait en deux animations encadrées par les bénévoles de l'ASC dans le but de sensibiliser les enfants aux règles de sécurité et de circulation à vélo : contrôle du matériel, port des équipements obligatoires, maniabilité du vélo, etc.

Afin de saluer le succès de ces interventions dans les écoles de la commune, et de valoriser ce partenariat et sa poursuite dans les années qui viennent, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention complémentaire de 500 € à l'ASC Macot la Plagne.

**Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présentes, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'ASC Macot la Plagne.**

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine MAIRONI-GONTHIER



Le secrétaire de séance,

Anthony DESTAING